

LES VEHICULES DE LA LIBERATION

LOCON les 23 et 24 MAI 2015

DEMANDE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE (1 fiche par personne et/ou véhicule)

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE..... PAYS.....

Email Tél.....

VEHICULE.....IMMATRICULATION.....(joindre copie assurance)

CLUB.....Nombres de tentes.....

Règlement intérieur :

- 1 – Chaque participant est tenu de se présenter à l'accueil dès son arrivée
- 2 – Les systèmes d'identification fournies à l'accueil seront apposés à vue visible sur les véhicules
- 3 – Les tenues et les mises en scène de l'Axe sont interdites
- 4 – Toutes les armes doivent être conformes avec la législation en vigueur
- 5 – Aucun tir, même à blanc n'est autorisé
- 6 – L'organisateur ne pourra être tenu responsable des accidents et vols qui pourraient survenir lors de La manifestation
- 7 – Les participants sont tenus de respecter l'environnement (trou et feu au sol sont interdits)
Tout vandalisme et ou dégradation seront signalés aux autorités et sanctionnés.
- 8 – Une contribution de 5 € est demandée par participant (comprenant le repas du samedi soir et la mise à disposition des sanitaires), est offerte aux propriétaires des véhicules et aux moins de 15 ans
- 9 – Le nombre de places étant limité, l'organisation se réserve le droit de clore l'inscription à tout Moment.

LIRE ATTENTIVEMENT LES POINTS SUIVANTS :

Ecrire lisiblement en MAJUSCULES

Date limite des pré- inscriptions le 30 avril 2015

Accompagné du règlement par chèque à l'ordre du « Comité des fêtes de LOCON »

Etant entendu que :

Je reconnais être en règle avec la législation en vigueur pour les armes et les véhicules
Je respecterais les consignes données par les organisateurs ou les forces de l'ordre.

CORRESPONDANCE à adresser impérativement :

SIGNATURE

COMITE DES FETES - Mairie de LOCON

75, Rue Louis Duquesne 62400 – LOCON

Tel : 03.21.68.69.66